

Délibération n°2304-20

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9+3 proc

Votants : 12

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Absents excusés : Jean-Marc BLANIC – Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE

**Objet : Approbation  
Compte Administratif  
Eau Assainissement 2022**

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Christian DI MARTINO

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le Compte Administratif Eau Assainissement 2022.

Ce dernier correspond dans toutes ses écritures au Compte de Gestion 2022 « Eau Assainissement » dressé par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Cagnes sur Mer.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

**EXPLOITATION :**

DEPENSES = 332 115,32 €

RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES = 295 738,04 €

= 86 950,48 €

**INVESTISSEMENT :**

DEPENSES..... =

70 980,79 €

RECETTES..... = 101 011,29 €

RAR ANNEE 2022 DEPENSES =

36 763,08 €

RAR 2022 RECETTES..... = 92 900,52 €

RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

= 481 848,71 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et M. STOERKEL 1<sup>er</sup> adjoint au Maire prend la présidence,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 par 12 voix POUR,**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le secrétaire



Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 13/04/2023  
Qualité : Maire